
ICANN76 | Forum de la communauté – Rapport du groupe de travail du GAC et discussions des OIG
Lundi 13 mars 2023 – 13h15 à 14h30 CUN

GULTEN TEPE :

Soyez les bienvenus à l'ICANN76 du GAC, l'information des groupes de travail et la discussion sur les OIG, du lundi 13 mars 2023 à 13h15 de Cancún.

Les séances sont publiques et il peut y avoir d'autres membres de la communauté de l'ICANN qui participent. Les autorités du GAC, les membres et le personnel, on vous demande [de décrire] votre nom et d'où vous venez dans la partie de Zoom qui parle de la participation pour avoir un enregistrement de l'assistance.

Pour garantir la transparence de la participation dans le modèle multipartite de l'ICANN, vous devez vous connecter à la séance de Zoom en utilisant votre nom complet. Si vous voulez poser une question ou un commentaire, veuillez commencer la question ou commentaire tel qu'indiqué dans le chat. Vous pourrez voir cette fonction à la fin, dans la barre d'outils de Zoom.

Dans cette séance du GAC, il y a l'interprétation dans les six langues des Nations Unies, plus le portugais. Veuillez choisir la langue dans laquelle vous allez parler ou écouter en cliquant sur l'icône d'interprétation de la barre d'outils de Zoom.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Une fois que

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

le facilitateur dira [son] nom, habilitiez votre micro. Souvenez-vous de dire votre nom et la langue dans laquelle vous allez parler au cas où ce n'était pas l'anglais. Parlez clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation correcte. Assurez-vous de mettre en muet le reste de vos dispositifs lorsque vous prenez la parole.

Enfin, cette séance, comme toutes les activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite de l'ICANN. Et [au cas] d'interruption pendant la séance, l'équipe technique mettra en muet tous les dispositifs.

Cette séance est enregistrée et les documents seront disponibles dans la page de la réunion de l'ICANN76.

Cela dit, je passe la parole à la présidente du GAC, Manal Ismaïl.

MANAL ISMAIL :

Bonjour à tous. J'espère que vous ayez eu, tous, la possibilité de participer de la cérémonie d'ouverture de ce matin. Et aussi à la séance de questions-réponses avec l'équipe exécutive de l'ICANN. C'est la séance de rapport du Groupe de travail et de discussion sur les OIG.

Nous allons diviser alors le temps disponible entre ces deux sujets. Premièrement, nous allons recevoir un rapport sur ce qui s'est passé avec les OIG, y compris l'EPDP sur les mécanismes de protection de droits curatifs des OIG, ainsi que les mécanismes du GAC pour mettre à jour la liste des OIG.

Dès que la protection des OIG sera finie, on va recevoir un rapport des

groupes de travail du GAC. Nous avons quatre groupes de travail dans la liste. Il y a le groupe de travail qui s'occupe des régions faiblement desservies. Le groupe de droits humains et le droit international. Le groupe qui s'occupe de l'IDN et de l'acceptation universelle. Et enfin, le groupe en charge de la sécurité publique pour adopter le plan de travail.

Cela dit, je vais passer la parole au leader de cette question de la protection des OIG, Brian Beckham, de l'OMPI.

BRIAN BECKHAM :

Merci, Manal. Bonjour à tous. J'appartiens à l'Organisation mondiale de protection de la propriété intellectuelle (OMPI). Et j'ai mentionné dans la séance du début de la semaine que je représente aussi une coalition d'OIG qui sont intéressées par ce thème.

Nous allons passer donc au rapport. Encore une diapo s'il vous plaît.

Pour mettre un peu [inaudible] l'information, je ne sais pas si vous vous souvenez qu'il y a eu un processus après l'avis du GAC sur la protection des identificateurs des OIG dans le DNS. Et ceci pour ceux qui sont moins familiarisés avec la question. Il y avait quelques différences sur la manière dont fonctionnait la question des marques commerciales et les privilèges et les immunités que l'on a donnés aux OIG conformément au droit international.

Il y a eu un avis qui disait que les identificateurs des OIG devraient être réservés pour l'enregistrement de nouveaux gTLD, jusqu'à l'adoption d'une politique. Et ceci nous amène à ce rapport.

Depuis les deux dernières réunions de l'ICANN, le petit groupe des OIG des membres du GAC a travaillé avec le personnel de soutien de l'ICANN sur une liste qui permettrait aux OIG que leurs noms et leurs identificateurs reçoivent la protection pour ce qui est de l'enregistrement de nouveaux gTLD. Cette liste-là a été envoyée. C'est-à-dire, on a ajouté les OIG pour la liste de protection.

Ceci a été diffusé aux membres du GAC avant cette réunion et le mécanisme nous parle de la manière d'ajouter des noms, de modifier la liste et l'identificateur des OIG. Et aussi comment demander l'élimination d'un identificateur d'OIG de la liste, notamment pour les codes à deux caractères, pour qu'ils puissent ajouter ou enregistrer cela dans les nouveaux gTLD.

Diapo suivante s'il vous plaît.

Comme je vous l'ai dit, le lien avec les listes, pour ajouter ou supprimer, a été ajouté à la liste du GAC avant la réunion. Vous l'avez reçu sans doute avant la réunion, mais nous avons aussi quelques définitions et antécédents.

Le document est vraiment facile à lire. Et vous pourrez le revoir. Si vous avez des questions et des suggestions, bien évidemment, vous pouvez me l'envoyer directement ou à toute la liste du GAC.

Il y a une annexe, où il y a une explication plus détaillée de ce qui puisse vous intéresser.

En termes généraux, l'idée c'est d'utiliser ces formulaires qui seront normalisés avec des espaces en blanc. Je vais vous montrer dans une

diapo quel sera l'aspect de ce formulaire. Alors les OIG devront remplir ce formulaire pour demander d'être ajoutées.

Il existe bien entendu une demande d'identificateurs spécifiques de l'OIG qui demande la protection. Dès que le formulaire est présenté, la présidence du GAC accusera réception, fera une évaluation préliminaire pour voir si tout remplit les critères. Et si nécessaire, on entamera un dialogue avec la personne qui le demande.

Dans la diapo suivante, vous voyez un écran de la manière d'ajouter une OIG à la liste. Vous voyez, c'est un formulaire assez simple. Tout le GAC l'a reçu dans leur liste de diffusion. Alors vous l'envoyez comme je viens de le dire.

En ce qui concerne le mécanisme pour éliminer une OIG de la liste, le formulaire est semblable. Mais bien évidemment, au lieu d'ajouter, il s'agit de supprimer. Le GAC accusera réception. Et ce qui est important, et je crois que dans la prochaine image on le verra un peu mieux, parce qu'il y a des commentaires dans le document pour considérer de quelle manière on pourrait décrire les conséquences d'une demande de suppression de la liste des OIG. Il doit y avoir un dialogue avec le registre, l'opérateur de registre. Et alors là, ce nom serait exclu de la liste — serait disponible pour enregistrement.

Je vous invite à lire ces deux documents.

Diapo suivante, s'il vous plaît. Je crois que les prochaines deux diapos, on pourrait les sauter.

Alors maintenant, nous allons changer un tout petit peu notre point de

vue. Et quand on parle des listes, [des façons, des origines], vous devez vous rappeler que dans les 18 derniers mois, nous nous sommes concentrés dans une piste de travail qui devait avoir sa propre piste, qui se trouvait à l'étape de révision de protection des droits. Cela avait trait aussi à la politique uniforme de règlement de litige (UDRP). Puis après, le cas échéant, l'OIG pouvait présenter un cas. L'UDRP travaillait avec des marques commerciales.

Alors, d'après la Convention de Paris, vous savez que les OIG ont certaines immunités et certains privilèges qui leur permettent de ne pas être sujettes à la juridiction nationale des tribunaux d'un pays déterminé.

Chris Disspain a été le président de ce groupe, avec des représentants des OIG et du GAC, ainsi que des représentants de toute la communauté.

Nous sommes arrivés à un consensus complet dans cinq-- pour cinq recommandations que vous voyez sur l'écran. C'est simplement pour que vous ayez une idée. Bien évidemment, on pourra les discuter plus en détail, si vous souhaitez. Mais l'idée est qu'avec des petits changements dans les normes de l'UDRP, l'OIG peut présenter un cas UDRP, si elle remplit certains critères. Et c'est la recommandation 1 qui définit qui peut être le requérant d'une OIG. Et puis savoir s'il existe la possibilité de soumettre la question à un tribunal.

On a décidé par consensus que les OIG ont des privilèges et des immunités qui sont reconnus par les tribunaux. Alors, le bureau d'enregistrement décide de présenter une réclamation devant un

tribunal. Nous pouvons dans ce cas donner une voie d'action, ou le titulaire de nom de domaine peut demander au tribunal la question et le tribunal peut répondre qu'il n'a pas de juridiction. Et alors, dans ce cas, il en ferait un processus d'arbitrage, qui serait un appel après l'UDRP. Il ne s'agirait pas de tribunal national, mais d'un arbitrage international.

L'une des questions qui resteraient en attente avec ce processus d'arbitrage, et ceci sera couvert dans le travail de mise en œuvre de la recommandation, je sais bien, que tout cela est soumis à la considération du Conseil d'administration. Nous espérons que ce sera approuvé, parce qu'il y a eu un consensus complet. L'approbation du Conseil est pour-- c'est-à-dire, c'est de la responsabilité du Conseil d'approuver et de mettre en place tout cela.

Nous passons à la prochaine diapo.

Conformément à l'avis préalable du GAC, qui parlait de la question de l'accès aux mécanismes de protection des droits curatifs, notamment l'UDRP et l'URS pour les nouveaux gTLD, il était nécessaire notamment de travailler avec les autorités du GAC et le personnel de l'ICANN. Nous savons bien que c'est la première fois, tout au moins en termes formels, que l'avis préalable du GAC est mis à jour afin de refléter tout ce qui a été débattu au sein du groupe de travail, et cela pour que l'avis soit renouvelé.

On est parvenu à une solution intermédiaire au sein du groupe de travail [pour comme pour que] tous puissions penser que le résultat était positif. Alors, l'avis du GAC devait refléter l'état actuel de la

situation.

Je ne sais pas si on a partagé cela avec tous les membres. Je crois que cela se trouvait dans le texte du communiqué préliminaire qui a été diffusé aux membres du GAC. Je ne sais pas si-- enfin, vous avez ici l'avis qui a été présenté au moment opportun, qui concernait la délégation, les OIG, le soutien qu'on avait reçu à ce moment-là.

En fait, c'est une manière de mettre à jour un avis préalable en disant qu'il y a un soutien à ce groupe de travail et son travail justement et jusqu'où on est arrivés.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Pardon, nous pourrions peut-être le lire comme pour mettre tout le monde dans la situation, et prendre cela comme une base ?

BRIAN BECKHAM :

Oui, alors cela dit ce qui suit. Excusez-moi.

Ce qui apparaît à l'écran est un extrait des commentaires du GAC envoyés au Conseil d'administration, parce qu'il y a eu une période de commentaires publics et c'est ce que l'on avait présenté. C'est un résumé du commentaire qui avait été présenté par le GAC.

Si nous pouvions passer la prochaine diapo ?

Là, on voit les domaines où il y a un avis préalable du GAC sur l'accès des OIG aux mécanismes correctifs de protection de droits. Et nous avons besoin d'un accord dans le groupe de travail à ce sujet.

Maintenant, on a bien sûr les fondements et l'avis du GAC. Alors, l'avis proposait le suivant. Le GAC soutient les recommandations de l'EPDP sur les mécanismes spécifiques correctifs de protections de droits pour les OIG. Et il recommande au Conseil d'administration d'approuver les recommandations pour sa mise en œuvre. Pour les motifs mentionnés dans le communiqué de l'ICANN 74, le moratoire actuel concernant l'enregistrement des acronymes des OIG en tant que noms de domaine doit être en attente, maintenu en attente avant sa mise en œuvre selon les recommandations de l'EPDP.

Compte tenu que les recommandations signalées précédemment pour les PDP ont été-- on a proposé des modifications aux normes de l'UDRP pour inclure les OIG et pour considérer l'utilisation malveillante des identificateurs des OIG dans le DNS.

Cet avis remplace l'avis du GAC dans le communiqué de l'ICANN51 de Los Angeles. L'UDRP ne devrait pas être modifié.

L'ICANN56, à Helsinki, a déclaré que tout mécanisme devrait être séparé de l'UDRP [inaudible], l'ICANN57 à Hyderabad où l'on disait que le mécanisme de résolution de disputes modelé sur la base de l'UDRP doit être séparé. Et l'ICANN 59 à Johannesburg disait que l'accès des OIG à un mécanisme de résolution de litiges pour la correction doit être façonné sur la base de l'UDRP existant, mais séparément. C'est-à-dire, il faut que l'on crée un mécanisme séparé. Et le groupe de travail a dit qu'il fallait modifier le mécanisme d'UDRP existant.

Les fondements sont les suivants. Le GAC affirme que les OIG

respectent des conditions importantes de manière publique internationale. Les fonds publics qu'elles gèrent sont exclusifs et ils proviennent de traités des gouvernements et du droit international. Leurs noms et leurs sigles garantissent une protection qui doit être ajustée à ces OIG dans le DNS pour éviter les dommages aux consommateurs.

Nous recommandons que les recommandations de l'EPDP trouvent un compromis entre les droits et les inquiétudes des OIG ainsi que des tierces parties ayant un accès légitime à ces recommandations. Voilà.

Il ne s'agit que d'une mise à jour des formulaires pour ajouter des identificateurs des OIG pour les protéger dans la liste des noms et sur les PDP concernant les mécanismes correctifs de protection de droits, et bien sûr, l'avis que le GAC a proposé pour ce communiqué, pour le communiqué de cette réunion.

Donc je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Brian.

Luciano, vous voulez prendre la parole ? Et il y a ensuite l'Iran. Le Brésil, d'abord.

BRÉSIL :

Merci, Manal. Merci de la présentation qui a été faite. Il y a tant de choses qui se passent que nous perdons le fil de ce qui se passe.

Ce que je voudrais écouter de mes collègues qui ont participé à ce

processus, s'ils croient que cet avis est un avis mûr pour être approuvé. Je voulais comprendre cela. Et je voulais écouter d'autres collègues qui sont directement concernés dans ce processus. Merci beaucoup.

BRIAN BECKHAM : Oui, bien sûr, l'avis qui est proposé vient d'une version préliminaire avec les OIG qui faisaient partie de la coalition avec un grand nombre de collègues du GAC qui ont participé au groupe de travail pour le document. Cela représente la situation actuelle et le compromis auquel on est arrivé pour ce document.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, le Brésil et Brian. Le prochain orateur c'est l'Iran. Kavouss, s'il vous plaît.

IRAN : Merci, Manal. Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Premièrement, je voudrais remercier l'effort inlassable et l'action de suivi faits par Brian. J'étais avec lui constamment, ainsi qu'avec Suzan des États-Unis et d'autres collègues. Mais ils continuent de manière très active à traiter tous ces points sur lesquels nous ne pensions pas qu'il fallait intervenir, parce qu'ils étaient représentés.

Pour ce qui est de l'avis du GAC, il suffit et il est mûr en tout cas pour cette version préliminaire-- pardon, il n'est pas suffisamment mûr, pardon. C'est pour cela que nous devons attendre.

Pour le moment, je crois que nous devons nous servir de toute façon de cela. Je n'ai pas eu l'occasion de faire de commentaires selon mon cher collègue, mais je dirais que du côté de l'édition, il faudrait faire référence à l'avis préalable du GAC. Nous pourrions dire que cela remplace et annule le texte préalable.

Nous avons eu les séances du GAC et le reste avec l'hyperlien. L'un des points essentiels mentionnés dans l'avis, en attente, il faut que nous sachions que ce n'est peut-être pas protégé. Nous voulons protéger tout cela jusqu'à ce que cela soit mis en œuvre. Nous voulons donc-- je veux mettre l'accent sur cela.

Quant à la protection, nous devons inclure le mot protection. Mais je pense que cet avis préliminaire du GAC devrait faire l'objet d'une discussion quand même. Je crois que c'est un bon moment pour agir et ne plus attendre.

Ceci dit, à la fin de cette séance, j'aimerais bien exprimer notre sincère reconnaissance à Chris Disspain, qui a été le président de ce groupe. Il a écouté de manière gentille et efficace. Il a écouté tout le monde. Et il a essayé de trouver une solution. C'est quelqu'un de vraiment compétent. Il est bien connu dans le cadre de l'ICANN. Et je crois que nous devons présenter ce qu'il a fait et continuer à travailler là-dessus. Voilà, je crois que nous devons agir là-dessus.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci l'Iran. Il y a la Suisse et ensuite, le Royaume-Uni. La Suisse, s'il vous plaît.

SUISSE :

Merci, Manal. Et merci, Brian, de ces efforts inlassables à cet égard sur ce thème.

Quant à l'avis proposé sur le PDP sur les protections des OIG, je vous ai envoyé Brian quelques propositions pour qu'on les utilise pour le format de l'avis du GAC dont nous nous servons normalement. Veuillez le voir. J'espère que ce sera utile.

Quant à la question posée par Luciano, en ce sens que l'on sache si c'est le moment approprié pour ce faire, bon, ceci a déjà été présenté devant le Conseil d'administration. Et donc je pense que c'est le moment propice. Il y a deux aspects. L'un d'eux concerne le soutien aux approbations des recommandations de l'EPDP. Et comme Brian et Kavouss l'ont dit, ils ont participé tous les deux de manière active dans ce processus, où j'ai été moi-même participant aussi. Je crois qu'on a trouvé un bon équilibre. Disons que c'était un bon compromis que nous avons pu trouver. C'est une question qui s'est étendue sur 10 ans et c'était vraiment difficile de trouver un compromis entre la GNSO et les positions du GAC. Je pense que c'est déjà le moment de résoudre cette question.

Une autre partie de l'avis concerne que les précisions sur les protections actuelles et le moratoire pertinent pour le maintien des protections en cours des acronymes des OIG doivent être maintenus jusqu'à ce que l'on mette en œuvre les nouveaux mécanismes correctifs de protection de droits. Autrement, il y aurait une brèche dans la protection par rapport au système en cours de protection et

par rapport aux protections collectives de l'avenir. C'est pour cela que je pense que les deux choses sont nécessaires. Et je soutiens. Je donne mon soutien vraiment à cette proposition. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup Jorge. Le prochain orateur, c'est le Royaume-Uni et puis l'Indonésie. Le Royaume-Uni, s'il vous plaît.

ROYAUME-UNI :

Bonjour à tous, bon après-midi. Merci, Manal. Je serais très bref.

Je veux me faire l'écho, tenant compte de la longueur ou la durée de ce processus. Et nous sommes nombreux à avoir participé ici. Il y a déjà huit ans ou 10 ans. Mais c'est excellent d'être arrivé à ce moment. Mais cela est dû à l'effort inlassable à bon nombre d'OIG et surtout Brian qui a décidé de continuer la lutte.

Il y a eu des moments où nous ne pouvions pas nous mettre d'accord. Mais maintenant, nous avons pu le faire. Je crois que si l'on tient compte de cette étape dans laquelle nous nous trouvons, je pense que nous avons déjà l'avis du GAC.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Nigel. Maintenant, l'Indonésie.

INDONÉSIE :

Ashwin de l'Indonésie. Merci, Brian, de la présentation. En fait, je veux poser une question très courte.

Pendant la discussion des groupes de travail, y a-t-il eu un moment où l'on a parlé de la protection des OIG pour les grandes organisations telles que les Nations Unies, par exemple ? Des organisations telles que l'UTI ou d'autres, par exemple ? Y a-t-il des négociations pour que les Nations Unies, par exemple, disposent d'un gTLD fermé ?

Je voudrais bien le savoir. Je voudrais savoir s'il y a une discussion et si cette discussion est possible, parce que les Nations Unies sont enfin - constituent une organisation très vaste. C'est peut-être la plus vaste du monde.

BRIAN BECKHAM :

Merci de la question que vous avez posée.

Par rapport à la question spécifique de gTLD spécifiques .UN, quant à ces candidatures, cela n'a pas été possible par suite des codes de pays à deux caractères qui sont en ce moment disponible seulement pour les pays. Mais pour d'autres OIG, vous avez mentionné l'UIT, cela a été considéré dans le groupe de travail et c'était la première recommandation du groupe de travail, à savoir de définir une partie qui réclamait un requérant de l'OIG.

Ce rapport est dans le groupe de travail, mais c'est une entité qui est établie par un traité entre les gouvernements et les organisations spécialisées [en scène] des organisations, comme par exemple l'OMPI, qui est une organisation de l'UIT, etc. Cela a fait partie du travail que l'on a fait.

C'est un domaine assez complexe, surtout lorsqu'on commence à

parler des privilèges, de l'immunité, du droit international, et comment cela se passe dans les tribunaux partout dans le monde. C'était un thème très complexe pour cette raison. Et je veux le dire, pour les enregistrements, que je soutiens complètement les commentaires de Kavouss. Et je le remercie et je remercie aussi Chris Disspain, qui nous ont beaucoup aidés dans ce travail, pour parvenir à une conclusion réussie.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Brian. Maintenant, Iran.

IRAN :

Merci, Manal. Pour répondre à mon cher collègue de l'Indonésie, je crois que l'UIT a été impliquée dans ce thème de manière très générale.

La question est vraiment complexe. Et cela ne concerne pas les discussions de la taille de l'UIT. J'étais présent là et on en a discuté. Et parfois, dans le secrétariat, si les gens veulent comprendre qu'une lettre du Secrétaire général des Nations Unies, de Ban-Ki Moon, pour l'ICANN dans la recherche d'une protection pour l'OIG, je pense que cette action a déjà été présentée au Conseil d'administration. Alors, je pense que l'UIT, pour la mise en œuvre des résolutions 101, 102, je pense qu'on peut constamment faire référence à cela et être basés sur les activités du GAC.

Je peux dire que le GAC a fait un suivi très sérieux de cette action. Et il serait vraiment satisfait du temps que cela a pris pour être fait. Je ne

pense pas qu'il faille créer un gTLD pour les Nations Unies. Je crois qu'il vaut mieux le considérer comme une OIG, non pas comme un seul gTLD.

Brian, je pense qu'il faudrait que nous ayons des discussions pour définir ce qu'est une OIG. Il y a eu des désaccords. Ils ne voulaient pas enfin aller au-delà. Mais finalement, nous avons pu les convaincre. Même si je ne suis pas contre ce que Ashwin a dit, pour le moment, je pense que cela suffit. Et nous apprécierons les activités de l'UIT. Si je participe à ces réunions, je pourrais vous faire savoir que, d'une manière ou d'une autre, tout cela est entre de bonnes mains pour ce qui est des groupes consultatifs gouvernementaux.

Voilà. Je crois que c'est une contribution suffisante pour le moment. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci l'Iran. Une autre demande de la salle ? Bon, je n'en vois pas. Merci, Brian, de vos efforts. Et merci à tous ceux qui ont participé. Je crois que nous sommes dans une bonne position pour aller de l'avant pour l'avis de Cancún.

Cela dit, nous concluons la partie de la protection des OIG et nous commencerons maintenant à aborder les rapports des groupes de travail.

Je crois que le premier groupe de travail est les régions faiblement desservies en ce qui concerne le renforcement des capacités qui a eu lieu samedi.

Pua, représentant des Iles Cook.

PUA HUNTER :

Merci, Manal. Alors, la mise à jour sur ces groupes de travail. Nous avons eu notre deuxième atelier de renforcement de capacité qui a été hybride, samedi 11. Et les gens qui ont participé à l'atelier, eh bien, on a travaillé sur l'enquête. Et l'agenda était divisé en deux domaines principaux, compte tenu des nouveaux représentants du GAC et aussi l'importance de comprendre les processus de l'organisation ICANN.

Dans la première partie, on a parlé de l'introduction à l'ICANN, le rôle du GAC et le PDP. La deuxième partie a eu trait à la politique des SubPro, les questions des TI, et notamment l'utilisation malveillante du DNS, les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Et aussi, on voulait, avec ces séances, donner aux participants du GAC des antécédents et aussi les positions actuelles du GAC et questions courantes.

On a également partagé un lien ou une enquête de l'atelier, partagée avec le GAC, et nous avons besoin de vos commentaires pour lundi prochain 20 mars. Et votre réponse nous aidera à nous préparer à ces activités de renforcement de capacités à l'avenir.

Nous voulons également organiser un groupe de travail des régions faiblement desservies, pour avoir des interventions et des activités à travers deux modalités d'ateliers et de webinaires.

Je voudrais aussi vous dire que le groupe de travail des régions faiblement desservies travaille actuellement sur la mise à jour du plan

de travail et nous invitons les membres de ce groupe de travail et les membres du GAC qui sont intéressés-- nous les invitons à assister, à partager notre travail avec nous. Et ceci se trouve dans le site de travail du GAC. Si vous voulez, vous pouvez me contacter ou Julia Charvolen qui fait partie du groupe de soutien par rapport à ce groupe de travail des régions faiblement desservies. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Pua, et merci beaucoup à tous ceux qui ont participé à ce groupe de travail sur les régions, sur le renforcement des capacités. Cela aide beaucoup la communauté.

Nous allons maintenant parler du groupe de travail des droits humains et du droit international en ce qui concerne les activités. Notamment dans la piste de travail, on a la Bosnie-Herzégovine. Si vous voulez continuer, asseyez-vous, s'il vous plaît.

Pardon, Suada. Je m'excuse, Kavouss. Iran, allez-y.

IRAN :

Je voudrais faire un commentaire. J'ai mentionné samedi que les pays des régions faiblement desservies-- c'est-à-dire, les besoins et les situations de ces pays ne sont pas identiques. Ça, c'est clair.

En premier lieu, il faut voir s'il existe des commentaires, des rétroactions, de ces pays-là sur l'assistance ou le renforcement des capacités qu'ils ont reçu — si tout cela était suffisant. Il y a peut-être des domaines qui ont besoin d'approfondir certains points, savoir s'il existe des questions nouvelles qui puissent être prioritaires et ainsi les

mettre en place, et prendre tout cela en compte pour la prochaine activité.

Je veux dire-- c'est-à-dire, je fais référence à une discussion de la semaine dernière. On a parlé avec les représentants de l'UIT avec des deux différents ateliers. On a mentionné que bien des fois, l'atelier peut être organisé différemment par l'ICANN ou par d'autres, mais avec un groupe de pays ayant des intérêts et des problèmes, des difficultés similaires, des problèmes économiques semblables. Et on a donné l'exemple d'Asie-Pacifique, où, par exemple, Iran, Pakistan, Afghanistan ont peut-être des problèmes similaires différents du Japon, l'Australie, la Corée. La demande est aussi différente.

Lorsque j'ai entendu ces demandes, je crois qu'il faudrait tenir compte de tout cela. On ne va pas répéter l'exemple ici, mais ce serait bien d'en tenir compte pour voir quels sont les domaines qui intéressent ces pays de manière prioritaire.

Je vais vous donner un exemple simple. Cet exemple a trait à la mise en œuvre de l'IPv4-IPv6. Il y a des pays qui font toujours face à des problèmes de logistique, dans certains cas des problèmes techniques, dans d'autres des problèmes d'équipement, etc.

Je voulais donc présenter cette idée à notre chère présidente du groupe pour sa considération. Je sais que nous avons peu de temps, mais il fallait le dire. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Iran. Je passe la parole à Pua.

Notre ordre du jour pour le renforcement des capacités est basé sur une enquête faite avant les ateliers. Nous avons des rapports qui ont été publiés et se trouvent disponibles. Et bien je vous invite à les lire, parce qu'en fait, là, vous pourrez comprendre et avoir une idée de la manière de contribuer aux ateliers qui se feront à l'avenir.

Nous savons que la diversité et l'inclusivité du GAC sont importantes. La prochaine réunion de l'ICANN aura lieu à Washington, aux États-Unis. Et là, le groupe de travail des régions faiblement desservies et le renforcement de capacités incluront des manières de faire en sorte que davantage de participants puissent participer plus activement. Merci.

ICANN|76
CANCÚN

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui c'est vrai. Maintenant nous allons voir le rapport du groupe de travail sur les droits de l'homme et le droit international. On a Bosnie-Herzégovine, l'un des coprésidents, et aussi Alperen, de l'organisation ICANN. Et je crois aussi Giacomo Mazzone qui participera à distance.

BOSNIE-HERZÉGOVINE : Merci, Manal. Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Mon nom est Suada Hadzovic et je suis représentante de Bosnie-Herzégovine auprès du GAC. Je vous souhaite la bienvenue à cette séance de rapport de la mise en œuvre des groupes de travail. Merci de votre présence. Je voudrais remercier Julia Charvolen de son soutien et Giacomo Mazzone également, à savoir le représentant de la Commission de radiodiffusion européenne, car il a beaucoup aidé à la présentation de ce rapport.

Le premier point à aborder, c'est vous faire une petite introduction des antécédents des recommandations de la piste de travail 2. Par exemple, les activités du groupe. Et aussi, nous allons recevoir une présentation d'Alperen, qui nous parlera de cette recommandation sur la piste de travail 2 et aussi du groupe de coordination de la communauté. Par la suite, nous allons aborder les activités de ce groupe de coordination. Et en troisième lieu, Giacomo Mazzone va nous parler d'une demande de budget supplémentaire pour le langage des signes. Et ensuite, les prochaines étapes. Nous apprécierons vos commentaires.

Je vais faire une petite introduction à la piste de travail 2, parce qu'il y

a de nouveaux collègues au sein du GAC.

En novembre 2019, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé les recommandations de la piste de travail 2. Et le rapport final de cette piste de travail 2 a établi 116 recommandations liées à la diversité, la transparence. Et il y a un total de 42 recommandations finales de la piste de travail qui ont un impact sur le GAC d'une manière ou d'une autre.

Ce rapport est divisé en huit questions différentes. Et à la réunion ICANN69 d'octobre 2020, notre groupe de travail sur les droits humains et le droit international a commencé avec des recommandations sur la mise en œuvre de la recommandation 1, diversité, et de la recommandation 3, droits humains.

Aujourd'hui, nous allons aborder les activités qui sont liées à la définition de « diversité », la recommandation 1.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

Ici, vous voyez ce qui a trait aux deux recommandations. Ceci a été préparé par le personnel de l'ICANN. Je vais demander à mon collègue d'en parler.

ALPEREN EKEN :

Merci beaucoup. Je suis Alperen Eken de l'organisation ICANN, pour l'enregistrement.

Pour ce qui est du rapport des recommandations, à savoir huit catégories principales, tout cela ayant trait à la diversité, à la

communauté habilitée, le cadre d'interprétation des droits humains, les juridictions, l'ombudsman, la transparence et les SO/AC, l'organisation ICANN, il y a eu des directives de la communauté.

Comme Suada l'a bien mentionné, il y a deux groupes de recommandations qui ont trait au GAC. Parmi les recommandations de la communauté, lorsque nous avons démarré avec la mise en œuvre, nous avons vu que la meilleure manière de continuer, c'était de travailler sur deux voies de travail ou deux pistes de travail parallèles.

La première avait trait aux individus des SO et AC, et l'autre aux groupes de coordination de la communauté que nous allons présenter par la suite.

Une fois que le groupe de coordination de la communauté aura complété son travail, on fera référence à d'autres recommandations qui sont interdépendantes aux recommandations de la piste de travail 2.

Je passe maintenant la parole à Suada.

BOSNIE-HERZÉGOVINE :

Merci beaucoup. Maintenant, vous voyez la question 2, qui a trait au paquet d'outils du groupe de coordination de la communauté. Je vais demander à Alperen de nous expliquer un tout petit peu les antécédents.

ALPEREN EKEN :

Merci Suada. Alperen, encore une fois, pour l'enregistrement.

Le groupe de coordination de la piste de travail 2 a créé un groupe de coordination en décembre 2021. Ce groupe devait agir comme un point d'échange de meilleures pratiques de ce que l'on avait appris. Il devait partager des informations et [inaudible] avec toute la communauté de l'ICANN.

Ce groupe n'a pas le droit de prendre de décisions. Ce groupe de coordination fait face à des questions qui peuvent bénéficier du point de vue de toute la communauté. Chaque SO/AC, GNSO, etc. désigne un membre et un membre suppléant.

Nous avons Suada et Giacomo comme des membres représentant du GAC. Sauf l'ASO, tous les groupes ont désigné un représentant. Le groupe opère de manière transparente et toute l'information, les réunions, tout est enregistré, on contrôle l'assistance et tout cela est publié dans le wiki de l'ICANN, notamment les recommandations de la piste de travail 2, qui pouvaient bénéficier de la coordination de la communauté. C'était la recommandation 1.1 sur les sept éléments proposés.

Quant à la diversité, la recommandation 1.7 sur les réclamations sur la diversité et la recommandation 2.3 qui a trait à un cadre indépendant pour exercer la faculté de la communauté habilitée.

Ensuite, ce groupe bénéficiera de la coordination de toute la communauté. Il y a eu plusieurs délibérations qui ont inclus la recommandation 1.2 qui a trait à l'identification des éléments relatifs à la diversité qui se trouvent dans les documents de gouvernance de la

communauté, et la recommandation 1.6 qui a trait à une plate-forme d'outils de la diversité, un paquet d'outils sur la diversité.

BOSNIE-HERZÉGOVINE : Ici, on pourrait voir la liste des éléments concernant la diversité. Et nous voudrions mettre l'accent, en disant que, en plus des sept éléments [inaudible], premiers éléments qui sont identifiés dans le rapport final, le GAC a suggéré de travailler sur la diversité de ressources pour une participation significative et la diversité quant à l'assistance.

Comme vous devez vous souvenir, le groupe de travail des droits humains et du droit international a partagé le document de perspective du GAC. Le document a été lu, a été adopté, documenté, et nous avons révisé les sept éléments. Par la suite, on a informé le point de vue du GAC sur ces sept éléments.

Par exemple, essentiellement, le GAC est d'accord avec l'approche finale de la piste de travail, mais, par exemple, on a parlé de la langue, suivant le document de perspective du GAC. La langue ne peut pas être restreinte au langage parlé. Alors pendant les réunions de l'ICANN, par exemple, les séances périodiques peuvent offrir les outils, le sous-titrage et aussi le langage des signes.

On a aussi abordé les handicaps physiques. Ces handicaps ne doivent pas être restreints, et il y en a quelques-unes, comme par exemple les handicaps physiques, comme cela figure dans le rapport final de la piste de travail 2. Nous disons : dans ce rapport, on parle handicaps physiques. Et l'intention est de mentionner des handicaps tout court.

Sans mentionner le mot physique.

Nous avons aussi ajouté deux éléments. La diversité des ressources pour la participation significative, cela veut dire que la diversité n'est pas seulement déterminée de manière géographique ou logistique, mais aussi pour la capacité économique ou les ressources, qui ont un grand impact pour ce qui est de l'accès aux services de l'ICANN, ou la diversité des attentes, et que le fossé numérique peut exister du point de vue géographique, du langage, etc. Le concept de connectivité, tel que défini par les Nations Unies dans la feuille de route pour la coopération numérique, aide à définir ce type de diversité. Cela concerne le fait que, à l'avenir, il y aura des réunions hybrides, et il y aura différents niveaux de participation.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

Nous pouvons commencer donc la présentation du groupe de travail de la piste 2.

Je veux signaler que les membres du GAC qui ont participé aux réunions de ce groupe de coordination communautaire-- enfin, ce n'est pas que le groupe de la communauté travaille sur les recommandations [inaudible] concernant la diversité de manière isolée, parce que c'est un effort communautaire. Et c'est pour cela que nous avons partagé deux documents avec le GAC.

L'un concerne le résultat des activités du groupe intercommunautaire, qui se rapportent aussi à la diversité. Nous pouvons tous donc faire des commentaires, des suggestions. Et cette enquête préliminaire sur la diversité est en cours d'élaboration en ce moment. Et le groupe

intercommunautaire travaille en ce moment sur une nouvelle enquête concernant la diversité, qui sera partagée avec le GAC.

Nous aurons peut-être l'occasion de faire un commentaire pour finaliser cet ensemble d'outils.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Excusez-moi, Suada, de vous interrompre. Mais si l'on considère le temps disponible, il faudrait aller un tout petit peu plus vite, parce qu'on n'a pas beaucoup de temps.

BOSNIE-HERZÉGOVINE : Oui, mes excuses, je comprends. J'ai demandé à Giacomo de prendre la parole pour la prochaine diapo.

GIACOMO MAZZONE : Merci beaucoup, Suada, et vous tous de votre attention. Je vais centrer mon attention sur la proposition que nous avons présentée au GAC et qui a été adoptée.

Cette proposition est soumise à différents processus de l'organisation ICANN. Comme il est cohérent avec le rapport final depuis le point de vue de l'ICANN, nous demandons de faire une demande supplémentaire de budget pour faire quelques expériences et une recherche sur le langage des signes pendant la séance plénière, et commencer un projet pilote pour les commentaires d'un groupe plus large qui a participé à ces séances. Nous avons présenté ces initiatives à la piste de travail 2 et au GAC pendant plusieurs réunions.

L'idée est de se servir de ceci pour soutenir la demande spécifique de la communauté pour des activités qui ne sont pas incluses dans le budget récurrent de l'ICANN, dans l'esprit de l'ABR.

Cette proposition a été présentée le 21 novembre, et maintenant, nous sommes en train de discuter cela en interne, ce qui a permis de finir cela à temps, avant la fin de la période de présentation à la fin de janvier.

Maintenant nous en sommes à l'étape 2, à savoir le rapport d'évaluation de l'ICANN avant la fin du mois d'avril. Et ensuite, cela sera présenté au Comité des finances du Conseil d'administration pour la fin du mois de mai.

Donc, sur la base des résultats et des discussions, nous avons eu des résultats très fructueux. Nous remercions tous les membres, à commencer par le président et les représentants de l'Iran et du Danemark, ainsi que d'autres qui ont présenté leurs contributions.

Cette proposition était intégrée. Et elle fait partie maintenant de l'ABR qui a été présenté pour ce processus.

Je n'ai pas beaucoup de temps et je ne veux pas rentrer dans le détail, mais vous pouvez lire cela dans le document pertinent. Voilà pour conclure ce que j'avais à dire. Si vous avez des questions spécifiques, je peux rentrer dans le détail. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Giacomo. Est-ce qu'il y a-- Giacomo et Suada, merci. Est-ce qu'il y a des questions ? Bien. Je répète mon expression de

reconnaissance encore une fois.

Maintenant, nous avons le groupe de travail des IDN et de l'acceptation universelle. L'Iran, Hussain, s'il vous plaît.

IRAN :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous mes collègues. Premièrement, merci, Manal, ainsi que toute l'équipe du GAC, Rob, Gulten et Julia, pour tous les efforts que vous faites pour maintenir toute la communauté du GAC dans sa participation dans cette nature extraordinaire de l'ICANN pour l'Internet complet.

Je me rappelle quand j'ai été informé de cette position. Et j'ai compris que ces groupes n'étaient pas actifs depuis des années. C'était ma deuxième réunion en présence de l'ICANN.

Même si l'on m'encourageait à faire certains travaux en tant que nouveau venu, j'avais encore beaucoup de doutes sur la manière dont je pouvais contribuer dans notre communauté du GAC. On me propose de prendre une responsabilité difficile. Vous Rob, comme si j'étais un enfant face à son père. J'ai quelques connaissances sur l'IDN et l'acceptation universelle qui lui ont été soumis à des considérables discussions et débats pour aborder des thèmes tels que la langue qui a toujours été une question délicate pour toutes les nations.

J'ai été chercheur en matière de politique, ainsi que dans différents points du monde, pour ce qui est de la gouvernance de l'Internet. Et je pense qu'il y a donc de nombreuses occasions pour que nous puissions nous réunir et travailler ensemble et ajouter, enfin, de la

valeur pour le GAC et pour l'ICANN dans son ensemble.

Aujourd'hui, dans le discours d'ouverture du nouveau PDG du Conseil d'administration, on a fait référence à l'importance de l'acceptation universelle comme l'instrument le plus important pour mettre en œuvre l'inclusivité et pour avoir une approche non discriminatoire.

Au cours de la dernière décennie, le système des noms de domaine s'est extraordinairement élargi, et cela inclut en ce moment 1200 actifs qui représentent différents alphabets et codes d'écriture. Cela représente aussi d'autres communautés locales. Mais ce qui a changé énormément le DNS, c'est que les règles qui ont changé pour les applications n'ont pas évolué pour donner leur soutien aux domaines de premier niveau. Cela fait que de nombreux utilisateurs ne comprennent pas et ne savent pas quel est le potentiel complet de l'Internet.

L'acceptation universelle a résolu ce problème en assurant que tous les noms de domaine et toutes les adresses électroniques puissent être utilisés par toutes les populations et tous les systèmes et les dispositifs qui se servent de l'Internet.

Donc l'acceptation universelle signifie que tout le monde peut naviguer et communiquer sur l'Internet en utilisant un nom de domaine et une adresse électronique qui s'alignent bien avec ses intérêts, ses affaires, sa culture, etc.

Comme vous avez entendu dire, l'acceptation universelle est en cours de route. Une fois que nous apprenons cela, cela fait partie des discussions dans les réunions avec les leaders tels que le Dr Data, ainsi

que d'autres personnes au sein de l'ICANN ou d'autres.

Par comparaison avec d'autres communautés, nous avons promu des événements régionaux et légaux. Et en fin de compte, plus de 50 événements mondiaux sont planifiés pour les semaines à venir. Cela démontre qu'il y a un grand intérêt concernant tout ce qui aura lieu à la fin de ce mois. Vous pouvez partager cette information avec les membres de votre gouvernement, avec tous les gouvernements de votre région, ainsi que—

Tous les membres du GAC seront les bienvenus dans ces réunions. J'enverrai plus tard un courriel avec des liens, des hyperliens et de l'information concernant ces événements.

Quant aux activités de l'IDN depuis l'ICANN75, le groupe de travail a lancé une information partagée sur le webinaire en ligne du GAC, sur l'IDN de la GNSO et du rapport de l'EPDP. On commencera le rapport initial concernant l'étape 1 de l'EPDP, qui sera enfin créé ou élaboré pour le mois d'avril de cette année.

Cette année aussi, on présentera un rapport final des efforts de l'EPDP pour la présentation de commentaires. Je souhaite remercier M. Hickson du Royaume-Uni et M. Santosh de l'Inde du grand travail qu'ils ont fait pour l'effort de l'EPDP de la GNSO.

Et enfin, pour parler des plans de travail pour l'année 2023, nous voulons avoir des commentaires publics pour pouvoir faire une évaluation par rapport à la réponse concernant la Journée de l'acceptation universelle et ce que d'autres gouvernements peuvent faire dans l'avenir à cet égard. Nous allons aussi faire des recherches

pour voir comment mieux partager davantage d'informations sur l'éducation sur le GAC et sur l'acceptation universelle plus tard, au cours de l'année.

Juste pour être bref, je veux mentionner quelque chose d'important. Lorsque j'ai accepté ce travail, j'ai envoyé un courriel à tous mes collègues et à tous les groupes de travail. Et j'ai trouvé de nouveaux amis, comme par exemple M. Abdelmonem Galila, de l'Égypte. Pourriez-vous lever votre main s'il vous plaît ? Et nous travaillons les uns à côté des autres sur ce sujet. Il y a toujours de nouveaux représentants du GAC et nous recherchons de nouveaux membres des différents gouvernements qui considèrent les différentes langues comme une manière unique pour pouvoir connecter sur Internet.

Donc rappelez-vous que vous pouvez me contacter pour faire partie de ce groupe de travail. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Hossein, d'avoir accepté ce travail, même si vous venez juste d'arriver au GAC. Nous vous remercions de vos efforts et de l'information qui a été mise à jour concernant la Journée de l'acceptation universelle.

Et je me fais l'écho de ce que Hossein a dit, assurez-vous de participer à cette Journée de l'acceptation universelle et considérez la participation dans les activités du groupe de travail.

Est-ce que vous avez des questions ou des commentaires ? Oui, les États-Unis.

ÉTATS-UNIS : Merci beaucoup. Je remercie notre collègue de l'Iran pour cette information qui a été mise à jour. L'acceptation universelle est vraiment le fondement pour une inclusion multilingue sur l'Internet. Nous sommes heureux et anxieux de partager ces nouvelles à cet égard, ainsi que notre gouvernement l'a demandé. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Kavouss.

IRAN : Merci, Manal. Et merci, Hossein, de votre présentation. Oui, vous avez raison.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Kavouss, pourriez-vous parler plus près du micro s'il vous plaît ?

IRAN : Oui, j'ai assisté ce matin à la réunion où le président du Conseil d'administration et la présidente intérimaire de l'ICANN-- où l'on faisait référence de manière directe ou indirecte à cette acceptation universelle comme un élément très important.

Parmi les statistiques présentées, l'une d'elles dit qu'environ 8 milliards de personnes sont connectées ; 63 % de la population du monde sont connectés à l'Internet. Les différentes langues et les différentes écritures font que de plus en plus de personnes puissent

être connectées grâce à l'acceptation universelle.

J'ai expérimenté cela dans d'autres organisations. S'il y a un nouveau groupe, s'il n'y a pas de contributions, le groupe se restreint finalement à une seule personne. ms l'invitation est étendue maintenant à tous les membres du GAC pour qu'on aborde ce thème très important, car l'ICANN est le leader partout dans le monde en ce qui concerne l'acceptation universelle. C'est pourquoi cette invitation doit être prise sérieusement. Il se peut que dans la prochaine réunion et dans d'autres réunions, il se peut que nous ayons davantage de contributions du GAC concernant ce point très important.

Même si l'ICANN se porte très bien, et qu'en 2023, on fait les premiers pas à cet accord, on a de toute façon besoin de la contribution des gouvernements et du GAC. Et ces contributions doivent être basées sur l'information fournie par d'autres, par différents membres. Cette invitation doit être réitérée dans le rapport de cette réunion, pour que d'autres personnes puissent contribuer pendant cette réunion. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, l'Iran. Il y a ensuite, la Chine et le Royaume-Uni, et il y a une main que vous aviez levée avant ou c'est une vieille main ? Oui, le Royaume-Uni, donc.

ROYAUME-UNI : Je veux tout juste remercier notre collègue de l'Iran de son rapport qui nous inspire vraiment. C'est quelque chose de très important. Kavouss dit que le président du Conseil d'administration a reconnu ce point ce

matin.

Je veux tout juste vous présenter une information, et comme on l'a dit, nous avons eu un bon séminaire en ligne où le président de l'EPDP sur les IDN a présenté un aperçu général du travail que nous faisons dans ce groupe. C'est vraiment technique. C'est un travail très technique, en ce sens que nous travaillons sur des variants des IDN et nous essayons d'évaluer comment on peut traiter ce thème de la meilleure façon possible pour nous assurer que nous aurons une approche globale de faire cela pour assurer ou garantir la stabilité et la sécurité de l'Internet.

Je veux vous dire que si quelqu'un veut en parler avec moi, par rapport à ce travail que nous faisons, je suis à votre disposition pour vous donner des informations mises à jour par rapport aux travaux que nous avons dans cette réunion. Et il y aura bien sûr une autre occasion de présenter un rapport d'ici d'autres mois pour que tout le monde puisse contribuer. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, le Royaume-Uni. Il nous reste qu'une minute. Nous avons la Chine, le Nigéria, et j'ai besoin de dire quelque chose par rapport au plan de travail sur la sécurité publique. Je vous prie donc d'être brefs. La Chine, s'il vous plaît

CHINE : Merci, Madame la Présidente. Tout d'abord, je veux remercier notre collègue de l'Iran pour prendre en charge ce groupe de travail.

Je veux partager avec vous que le gouvernement chinois fait attention à l'acceptation universelle, parce qu'il y a contenu multilingue pour un domaine de premier niveau. Et l'Internet Society de la Chine aussi a un groupe qui travaille sur les IDN et l'acceptation universelle. Il y a un travail sur ces deux questions.

Nous considérons peut-être nous intégrer à ce groupe de travail un peu plus tard. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, la Chine. Nous prenons note. Le Nigéria très brièvement.

NIGÉRIA :

Merci beaucoup. Merci, Hossein, d'avoir pris en charge ce travail. Je veux dire quelque chose de semblable au gouvernement de la Chine.

Le Nigéria est le pays le plus peuplé de la race noire. Nous sommes une nation diversifiée. Et pour ce qui est de l'acceptation universelle, le gouvernement du Nigéria s'associe pour un programme vers l'acceptation universelle.

On a mentionné aussi dans la présentation les contributions et l'impact par rapport à l'acceptation universelle. Nous voulons travailler davantage à cet égard, à l'avenir. Nous sommes très ouverts. Nous voulons apprendre sur cette question.

Au sein du gouvernement du Nigéria, nous faisons la promotion de la diversité et des valeurs indigènes. Et à travers ce groupe de travail, nous allons pouvoir travailler là-dessus à l'avenir. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci le Nigéria. Merci l'Iran. Merci Hossain. Et avant de conclure cette séance, je voudrais mentionner un quatrième point de l'ordre du jour qui a trait au plan de travail sur la sécurité publique du GAC.

Ceci a été diffusé en novembre, et le groupe de travail a reçu des commentaires à travers la dernière période de temps. Et on a classé tous les commentaires reçus. Et je crois que nous sommes en mesure maintenant de pouvoir donner notre soutien à ce plan de travail du groupe de travail sur la sécurité publique du GAC. Si vous n'avez pas d'objection, alors, nous allons nous assurer que ceci soit reflété dans le communiqué tel que cela a été accordé.

Merci beaucoup à tous. Je m'excuse d'avoir dépassé le temps alloué. J'espère que vous pourrez être tous de retour dans cette salle pour pouvoir commencer nos discussions sur la confidentialité des données.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]